

47MONCEAU II

Société professionnelle de placement à prépondérance immobilière à capital variable
constituée sous la forme d'une Société par Actions Simplifiée
Siège social : 47, rue de Monceau - 75008 Paris
831 014 923 RCS de Paris
Agrément AMF n°SPI20160068 du 16 décembre 2016
(ci-après « la Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 31 OCTOBRE 2024

(extrait)

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 31 octobre,

La société QS Real Estate Select European Opportunities SLP SICAV-SIF, en liquidation volontaire, Société en commandite spéciale de droit luxembourgeois dont le siège social est situé 22 rue des Bruyères, L-1274 Howald (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 186634, associé unique de la Société, détenant la totalité des 41 295,27414 actions composant le capital social (ci-après l'« **Associé Unique** »), représentée par son liquidateur, la société QS Real Estate Select European Opportunities GP, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois au capital social de 12 500 euros, dont le siège social est situé 22 rue des Bruyères, L-1274 Howald (Grand-Duché de Luxembourg) et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 185715, elle-même représentée par son représentant permanent, Monsieur Michail Kandarakis,

[...]

a, statuant aux conditions prévues par les statuts, pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Prise d'acte de la démission de FREO Investment Managers S.à r.l. de ses fonctions de société de gestion et président de la Société ;
- Nomination d'une nouvelle société de gestion et d'un nouveau président en remplacement de la société de gestion et du président démissionnaire ;
- Modification des statuts de la Société ;
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique prend acte, [...] de la démission de FREO Investment Managers S.à r.l. de ses fonctions de Président et de société de gestion de la Société, avec effet à compter du 28 septembre 2024 à minuit, sous réserve de l'agrément par l'Autorité des marchés financiers (AMF) du changement de la société de gestion de la Société (la « **Condition Suspensive** ») et, à défaut de réalisation de la Condition Suspensive le 28 septembre 2024 à minuit, au plus tard à la date de réalisation de la Condition Suspensive.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, en conséquence de la première décision et sous réserve de la réalisation de la Condition Suspensive, décide de nommer avec effet, à défaut de réalisation de la Condition Suspensive le 28 septembre 2024 à minuit, au plus tard à la date de réalisation de la Condition Suspensive, pour une durée indéterminée, la société **IntReal Luxembourg S.A.**, société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social est situé 6B rue du Fort Niedergrünwald, L-2226 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B217359 et agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier en qualité de gestionnaire de fonds d'investissements alternatifs le 2 avril 2021 sous le numéro A00002956, elle-même représentée par Monsieur Rudolf Kömen, aux fonctions de société de gestion et de président de la Société en remplacement de FREO Investment Managers S.à r.l., société de gestion et président démissionnaire.

IntReal Luxembourg S.A. S.à r.l. exercera ses fonctions de société de gestion et de président de la Société dans les conditions prévues par la loi, les statuts et le prospectus de la Société.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

La société IntReal Luxembourg S.A. S.à r.l. a fait savoir qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune condamnation, incapacité ou déchéance susceptibles de lui interdire l'accès auxdites fonctions.

TROISIEME DECISION

En conséquence des décisions prises objet des décisions précédentes et après examen du projet de statuts de la Société modifiés, les modifications visant à mettre à jour les statuts suite au changement de la société de gestion de la Société et à cette occasion, mettre à jour également le montant du capital social du dépositaire et à supprimer les mentions devenues caduques telles que l'identité i) de l'associé unique signataire des statuts constitutifs et ii) du premier commissaire aux comptes, l'Associé Unique, décide de modifier les statuts, sous réserve et à compter de la réalisation de la Condition Suspensive, comme suit :

(i) le 1^{er} alinéa de l'article 14.1 « **Société de Gestion** » des statuts de la Société comme suit :

« IntReal Luxembourg S.A., société anonyme de droit luxembourgeois dont le siège social est situé 6B rue du Fort Niedergrünwald, L-2226 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B217359 et agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier en qualité de gestionnaire de fonds d'investissements alternatifs le 2 avril 2021 sous le numéro A00002956 est désignée comme société de gestion nommée sans limitation de durée (la « **Société de Gestion** ») par décision prise par l'Associé Unique le 31 octobre 2024. ».

Le reste de l'article 14 des statuts est inchangé.

(ii) le 1^{er} alinéa de l'article 16 « **DEPOSITAIRE** » des statuts de la Société comme suit :

« L'établissement dépositaire (le « **Dépositaire** »), désigné par le Président, est la société ODDO BHF SCA, société en commandite par actions au capital de 72 572 400 euros, dont le siège social est situé 12 boulevard de la Madeleine - 75009 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro d'identification unique 652 027 384, établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (l'« ACPR »).

Le reste de l'article 16 des statuts est inchangé.

(iii) La mention de l'identité du premier associé unique signataire des statuts constitutifs sera supprimée.

(iv) Les dispositions finales sont supprimées.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne à la société « LEXTENSO » dont le siège social est situé à La Grande Arche - Paroi nord - 1, Parvis de la Défense - 92044 Paris La Défense (552 119 455 RCS Nanterre) et au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal tous pouvoirs à l'effet (i) d'accomplir toutes formalités prescrites par la loi relativement aux décisions visées dans le présent procès-verbal, (ii) de signer l'ensemble des documents visés dans les décisions précitées, ainsi que tous autres documents nécessaires ou utiles à l'opération envisagée, (iii) de faire toutes déclarations, prendre tous engagements et (iv) plus généralement de signer tous actes et formalités nécessaires.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

[...]

DocuSigned by:

86808F96428B4FC...

Pour extrait certifié conforme
La société IntReal Luxembourg S.A., Président
représentée par Monsieur Rudolf Kömen